

Bulletin d'information *du Pays de Saint-Aulaye*



Périgord Inattendu, un été, au fil de l'eau p.12

Les services à la population de la communauté de communes

Cohésion sociale et solidarités

L'action sociale et la santé p.6 et 7

Enfance - Jeunesse, de 2 à 17 ans

Le Point Jeunes p.9

Les écoles et les services périscolaires p.10 et 15

Soutien aux démarches administratives

France Services p.7

Mobilité et déplacements

Covoiturage, mobilité p.8



L'équipe du CIAS

Au sommaire, également

Economie

Les nouveaux dispositifs d'aide aux entreprises p.3

Habitat

Tout savoir sur les aides à la réhabilitation p.4

Assainissement individuel

Réorganisation du service en régie p.5

Office de tourisme

Programmation estivale p.12 et 13

Fibre optique

De la fin de l'installation à la commercialisation p. 14

Finances

Bilan financier



Edito



Les élections européennes viennent rappeler, dans un contexte international extrêmement violent (Ukraine, Gaza, etc...), que la démocratie constitue un enjeu important pour une vie apaisée, respectueuse des différences, et propre à améliorer le quotidien de chacun.

Cependant quand on ne comprend plus qui fait quoi, qui est responsable de quoi entre le Conseil européen, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes et la Commune, certains, de plus en plus nombreux, se disent à quoi bon voter? Cette confusion de l'organisation territoriale des pouvoirs mine la démocratie en entraînant la défiance des citoyens. Donc, de façon concrète, que faisons-nous au sein de notre Communauté de Communes?

Nous avons en charge une partie des affaires scolaires (les écoles, mais pas le collège) et de la jeunesse, une partie de l'habitat avec l'aide aux travaux de rénovation, une partie de la mobilité avec la mise en place du transport solidaire "Atchoum" (qui réalise vos souhaits), la mise en place avec l'Etat et le Département de la fibre optique pour mettre au même niveau zone rurale et zone urbaine.

La Communauté de Communes, c'est aussi l'économie, compétence partagée avec la Région, avec le réseau des chefs d'entreprises "La Double Innove", l'action sociale avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et ses services d'aide à domicile et de portage de repas, la santé avec le Centre Intercommunal de Santé à St Aulaye.

C'est également le tourisme avec la rénovation du Village Vacances de St-Vincent-Jalmoutiers, avec l'accueil de la 2ème étape du Tour du Limousin cycliste le mercredi 14 août, avec la mise en place de la signalétique de la Route des Arts et de la Gourmandise, le soutien aux manifestations culturelles et festives d'importance communautaire.

Le territoire communautaire, c'est aussi un grand moment d'émotions, de plaisirs partagés, de liesse collective et de communion autour de la flamme olympique et des manifestations organisées sur le thème des Jeux Olympiques.

Quel plaisir de voir ainsi les jeunes et les adultes partager ces moments de joie et de bienveillance. Gardons-les en nous aujourd'hui pour mieux les partager demain.

Yannick LAGRENAUDIE,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de St-Aulaye

LES NOUVEAUX DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTREPRISES

Soutenir l'activité économique du territoire

Deux nouveaux programmes d'aide ont été lancés en 2024 avec, comme objectif, l'accompagnement des petites entreprises dans leur projet de création, de développement, de reprise ou de transmission.

L'Action Collective de Proximité (ACP) s'adresse aux chefs d'entreprise (TPE artisanale ou commerciale) pour la réalisation d'un projet d'investissement ou de transmission.

Pour bénéficier de l'aide, l'entreprise doit :

- › être inscrite au RCS et/ou Répertoire des Métiers depuis minimum 1 an,
- › avoir moins de 10 salariés (TPE),
- › réaliser un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'€.

Les investissements matériels et/ou immatériels éligibles concernent :

- la rénovation d'une vitrine, d'une façade,
- la modernisation des locaux d'activité, l'accessibilité, la sécurisation et la mise aux normes,
- la modernisation des outils de production.

Concernant les projets de transmission d'entreprise, les investissements portant sur les transitions écologiques et environnementales, énergétiques peuvent être subventionnés.

La subvention peut s'élever jusqu'à 30% des dépenses éligibles pour un montant total de dépenses éligibles de 5.000 € à 75.000 € HT.

Un bilan conseil sera préalablement réalisé pour vérifier l'éligibilité des dépenses et accompagner le chef d'entreprise sur le montage financier de l'opération.



L'ACP est mise en oeuvre par le Pays Périgord Vert en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 communautés de communes du Périgord Vert.

Pour les projets d'entreprises qui ne seraient pas éligibles sur le programme ACP, les élus communautaires ont voté la mise en place d'un fonds intercommunal d'aide réservé aux chefs d'entreprises du territoire.

Les entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat, ainsi que les micro-entreprises peuvent bénéficier de ce soutien financier*

Les dépenses éligibles :

- Acquisition de nouveaux équipements matériels
- Achat de matériel d'occasion de moins de 5 ans
- Acquisition de véhicule de tournée
- Réalisation de travaux nécessaires au développement de l'activité de l'entreprise
- Travaux de mise aux normes
- Acquisition de bâtiment destiné à éliminer et transformer une friche sur le territoire
- Achat de logiciel métier, création d'un site internet en lien avec le projet d'entreprise

* Ne peuvent bénéficier de ce fonds : Les professions libérales réglementées (dont paramédicales, pharmacies, ...), les commerces de gros, commerces de détail alimentaire de plus de 400 m², commerces de détail non alimentaire de plus de 600 m², les professions immobilières et financières (dont agences immobilières, agences bancaires, assurances, cotisants solidaires agricoles,)

Montant de la subvention : taux unique de 30 % du montant HT des dépenses éligibles avec une aide minimale de 1 000 € et une aide maximale de 5 000 €.

Des permanences dédiées aux acteurs économiques sont proposées par la communauté de communes :

Camille DAVID, chargée de mission du Pays Périgord Vert se tient à la disposition des chefs d'entreprise pour les orienter sur les dispositifs d'aide selon la nature de leur projet et les accompagner dans le montage des dossiers de demande de subvention.

Les entretiens sont organisés sur rendez-vous le 1er mardi du mois, en alternance, dans les locaux de France Services, 15 rue du Docteur Rousseau à St Aulaye et de la communauté de communes, Place Emile Cheylud à La Roche-Chalais.

Pour prendre RDV

ou pour toute information sur les aides aux entreprises
Camille DAVID, chargée de mission Pays Périgord Vert développement, attractivité économique
06 85 79 54 70 ; camille.david@perigord-vert.com

PROGRAMME DE L'HABITAT : CE QUI CHANGE EN 2024

Tout savoir sur les aides à la rénovation de son logement !

Le Programme d'Intérêt Général - Habitat 2024 vous accompagne dans votre projet d'adaptation et de rénovation énergétique de votre logement.

Vous pouvez réaliser des travaux dans votre logement à plusieurs étapes de votre vie pour répondre à différents besoins et vous permettre de :

- vivre dans un logement plus confortable et sécurisé
- réaliser des économies sur vos factures d'énergie
- augmenter la valeur patrimoniale de votre bien.

En réduisant vos consommations d'énergie, en installant des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire qui fonctionnent avec des énergies renouvelables, vous limitez aussi les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.



En adaptant votre logement à vos besoins, vous restez autonome quel que soit votre âge ou votre handicap et vous prévenez d'éventuelles chutes.

En réhabilitant des logements existants, en réinvestissant des logements vacants, vous contribuez également à la lutte contre l'artificialisation des sols.

Pour financer vos travaux, vous pouvez bénéficier d'aides financières de l'Etat, des collectivités territoriales, des fournisseurs d'énergie et d'autres organismes comme les caisses de retraite. SOLIHA a ainsi été mandaté par la Communauté de Communes dans le cadre du programme PIG pour vous accompagner dans votre projet de rénovation (conseils techniques et montage financier).

Contactez SOLIHA au 05 53 06 81 20 pour un rendez-vous téléphonique ou physique ou en visio.

Les permanences de SOLIHA :

- à St Aulaye, le 1er mercredi du mois de 9h30 à 12h, France Services
- à La Roche-Chalais, le 3ème mercredi du mois de 14h à 16h30, Communauté de communes, place Emile Cheylud

EN 2024, LE PIG-HABITAT SE MET À L'HEURE DE MaPrimeRénov' PARCOURS ACCOMPAGNÉ

Ce nouveau dispositif vise à encourager les ménages à entreprendre des rénovations ambitieuses en finançant une part importante des travaux (jusqu'à 80%). Elle est accessible quelle que soit l'étiquette énergétique du logement et quels que soient les revenus du ménage.

Ce qui change en 2024...

Dans le cas d'un projet éligible au PIG Habitat de la Communauté de Communes, le programme de travaux doit permettre un gain d'au moins 2 classes énergétiques sur le diagnostic de performance du logement (ex : passer de F à D). Le projet ne doit pas porter sur un chauffage fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles.

Afin d'engager des travaux performants et de qualité, SOLIHA vous conseille sur les opérations d'isolation (toiture, fenêtres/menuiseries, sols ou murs) et/ou de production de chaleur, d'eau chaude sanitaire à intégrer dans le programme de travaux.

Pour en savoir plus sur le programme PIG-Habitat :

CdC : 05 53 91 86 37 - 06 70 67 96 34
habitat@cc-paysdesaintaulaye.fr



Les aides du Département aux propriétaires occupants modestes et très modestes ciblent 2 catégories de travaux :

- **chaleur renouvelable**
- **mise aux normes d'un assainissement individuel.**

L'aide est égale à 30 % du montant des travaux HT plafonnée à 1.500 € pour les propriétaires occupants très modestes et plafonnée à 1.200 € pour les modestes.

Pour en savoir plus :

habitat.dordogne.fr/mon-logement/les-aides-aux-travaux

LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Réorganisation du service en régie depuis le 1er janvier 2024

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la communauté de communes est désormais mis en oeuvre par les agents communautaires pour une exploitation en régie du service.

Jusqu'en décembre 2023, la SAUR assurait, pour la communauté de communes, la réalisation des contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, des avis de conception avant et après travaux ainsi que la mise en oeuvre des diagnostics pour vente immobilière.

La convention signée avec la SAUR ayant pris fin le 31 décembre 2023, les missions du service sont directement assurées par les agents de la communauté de communes.

Cette organisation en régie permet à la communauté de communes de disposer d'une meilleure connaissance des installations du territoire et, par conséquent, d'une maîtrise plus satisfaisante du service au regard des enjeux environnementaux et des évolutions réglementaires.

L'équipe technique de la communauté de communes a ainsi été renforcée et formée par les services du Département sur les nouvelles missions du SPANC.



Maiténa GEORGET, responsable des services techniques, est entourée de Laurent NIVET et Thierry DUBELLOY.

Une aide incitative à la vidange

La communauté de communes apporte une subvention de 60 € pour toute vidange d'une installation d'assainissement individuel d'un logement situé sur le territoire intercommunal, effectuée par une entreprise agréée. Cette subvention est allouée pour une période de 6 ans.

Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de déposer les copies du bon d'intervention de l'entreprise et de la facture ainsi que votre RIB à la communauté de communes, place Emile Cheylud à La Roche-Chalais ou à France Services, 15 rue Dr Rousseau à St Aulaye ou bien les transmettre par courriel à l'adresse : cdc-staulaye@orange.fr

Les tarifs appliqués à compter du 1er janvier 2024 :

- avis de conception (avant travaux) : 106 euros
- réalisation (avis après travaux) : 174 euros
- nouveau déplacement suite à non-conformité : 55 €
- frais du déplacement en cas de rendez-vous non honoré (et non décommandé) par le client (sauf circonstances exceptionnelles) : 55 €
- contrôle dans le cadre d'une transaction immobilière : 150 €/installation.

Pour toute demande d'intervention :
SPANC - Communauté de communes
05 53 91 86 37 - cdc-staulaye@orange.fr

Quelles sont les missions du SPANC ?

Le SPANC est à votre disposition pour répondre à vos questions techniques et juridiques concernant l'assainissement non collectif. Il est chargé de vérifier l'ensemble des installations d'assainissement non collectif -existantes ou neuves- des 6 communes du territoire (La Roche-Chalais, St Aulaye-Puymangou, St-Privat-en-Périgord, Parcoul-Chenaud, St-Vincent-Jalmoutiers et Servanches). Il vous conseille sur les choix techniques et peut ainsi vous aider à réaliser votre projet de travaux dans le respect de la réglementation et de l'environnement.

Concernant les installations existantes,

- Les techniciens du SPANC vérifient que votre installation ne présente pas de risque pour l'environnement ou votre sécurité.

Concernant une installation neuve,

- Le SPANC vérifie avant la réalisation des travaux que la filière envisagée fonctionnera correctement suivant les caractéristiques du sol et de l'environnement, d'une part, et suivant les équipements du logement, d'autre part. Une fois les travaux réalisés, avant remblaiement, le SPANC vérifie que ceux-ci ont été bien exécutés.

Pour une vente immobilière,

- Le SPANC réalise le diagnostic de votre installation.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE ST AULAYE

Aider et accompagner dans les activités de la vie quotidienne

Les actions du CIAS permettent de rompre l'isolement des séniors et prévenir la perte d'autonomie.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) du Pays de St Aulaye met en œuvre les actions sociales d'intérêt communautaire définies par les élus communautaires.



Centre Intercommunal d'Action Sociale
Pays de Saint-Aulaye

La mission du CIAS est d'apporter un soutien aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap, la maladie ou les difficultés sociales.

Pour répondre aux sollicitations des bénéficiaires, le CIAS propose l'intervention d'un agent pour la réalisation de menus travaux relevant du petit bricolage et/ou de l'entretien des espaces verts du domicile.

Le CIAS est habilité pour la mise en oeuvre de prestations élémentaires et occasionnelles, n'appelant pas de savoir-faire professionnel particulier (ex : fixer une étagère, poser un lustre ou des rideaux, monter des petits meubles livrés en kit, installer des équipements de sécurité tels qu'avertisseurs de fumée, barres d'appui, remplacer un joint,...). Ces interventions sont légalement bien cadrées pour ne pas concurrencer les artisans.

LE SERVICE DE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le service s'adresse aux personnes du territoire de plus de 55 ans, ou handicapées, ou bien en difficulté momentanée. Les repas sont livrés en liaison froide tous les matins du lundi au samedi. Le repas du dimanche est servi avec la tournée du samedi. Le menu est établi sur une période de 15 jours.

- Les bénéficiaires choisissent les jours de livraison et peuvent suspendre temporairement le service.
- Le prix du repas livré est maintenu à 8,55 €.
- En 2023, ce sont 18 111 repas qui ont été livrés à domicile soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente.



Alexandre BLONDIN a rejoint Marie-Paule COLNOT sur le service de portage.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Le développement du service d'aide à domicile, engagé depuis la création du CIAS en 2022, se traduit par une hausse de l'activité avec 111 bénéficiaires en 2023 et 12 500 heures d'intervention réalisées sur l'année.

Les équipes du CIAS intervenant sur l'aide à domicile et le portage de repas sont engagées pour apporter un accompagnement adapté aux besoins des bénéficiaires.

Dans cette perspective, le service a signé avec le Département de la Dordogne un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) visant l'amélioration qualitative du service.

Pour faciliter les interventions auprès des bénéficiaires, le CIAS dispose désormais de deux véhicules mis à la disposition des aides à domicile.



L'affectation de véhicules de service vise à améliorer les conditions de travail des intervenantes à domicile.

L'ACCUEIL FAMILIAL

Deux logements ont été aménagés dans les bourgs de Parcou et de Festalemps pour une activité d'accueil familial. Chaque maison dispose de 3 chambres individuelles, équipées d'une salle d'eau (douche et WC). La personne accueillie est "nourrie, logée, blanchie" et accompagnée dans ses activités quotidiennes.

Cédric DESPLA, à Festalemps, accueille des personnes âgées et/ou handicapées, contact : 06 15 68 31 41.

Angélique LAGUETTE, à Parcou, est famille d'accueil pour enfants.

Pour accéder aux services : CIAS, Place Emile Cheylud à La Roche-Chalais
accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences du CIAS à France Services, 15 rue du Dr Rousseau à St Aulaye, le mercredi
05 53 90 38 80 - cias@cc-paysdesaintaulaye.fr

LE DEVELOPPEMENT DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTE

Des moyens mobilisés pour lutter contre la désertification médicale

Le centre de santé vise à garantir un accès de tous les habitants du territoire aux soins et à promouvoir une prise en charge coordonnée des patients.

Le centre intercommunal de santé du Pays de St Aulaye, hébergé au sein de la maison de santé, est géré par la communauté de communes. Le centre de santé est une structure sanitaire de proximité dispensant des soins de premier recours.

Ses spécificités :

- Le centre de santé est une structure d'exercice collectif.
- L'équipe médicale est salariée.
- Le centre de santé applique le tiers payant sans dépassement d'honoraires.
- Il constitue un lieu de stages pour les étudiants en médecine.

Après l'extension de l'espace de kinésithérapie de la maison de santé, la Communauté de communes va engager de nouveaux travaux pour faciliter l'installation de professionnels de santé : Le cabinet, situé au fond du couloir, composé d'un bureau ouvrant sur 2 salles de consultation, sera divisé en 2 espaces de consultation distincts. Ainsi, l'aménagement de la maison de santé sera optimisé.

L'équipe médicale est constituée du Docteur Gérard BODIN et du Docteur Christelle BILLET. Ils sont assistés de Frédérique MARCET pour le secrétariat.

CONSULTATIONS MEDICALES

Centre Intercommunal de Santé, à St Aulaye

05 24 14 80 00 - sante@cc-paysdesaintaulaye.fr

Maison médicale Jeanne Nicolas de La Roche-Chalais

05 53 92 58 52 - centremedical24490@gmail.com

Cabinet médical de St Privat-en-Périgord

05 53 90 80 09



FRANCE SERVICES

L'Espace France Services de la communauté de communes vous accueille et vous accompagne, au sein d'un guichet unique, pour toutes vos démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi.

Les agents de France Services vous apportent une aide pour l'accès aux services en ligne et vous mettent en relation avec différents services de l'État ou partenaires :

- La Direction générale des finances publiques (DGFiP)
- L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- France Travail
- Point-Justice
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- L'assurance maladie (CPAM), la MSA
- L'assurance retraite : **Un RDV en VISIO avec un agent de la caisse de retraite vous sera proposé pour répondre à vos questions sur votre future retraite.**

L'Espace France Services du Pays de St Aulaye assure également des permanences sur :
– l'information/conseil sur les travaux d'économie d'énergie et d'adaptation de votre logement (SOLIHA)



Les agents France Services vous accueillent **sur RDV** :

15 rue du Dr Pierre Rousseau, St Aulaye

• Les horaires d'ouverture

lundi et vendredi : 08:30-12:00 / 13:30-17:00

mardi et jeudi : 13:30-17:30

mercredi : 08:30-12:00 / 13:30-18:00

• Permanences à La Roche Chalais sur RDV

CdC/CIAS, place Emile Cheylud, le mercredi 9h-12h

• Pour prendre rendez-vous :

05 53 91 64 08 ou franceservice@cc-paysdesaintaulaye.fr

- la mobilité avec la VENTE DE TICKETS ATCHOUM (sur RDV)
- l'aide à domicile et le portage de repas (CIAS)
- la téléassistance avec le dépôt de matériel (CASSIOPEA)

UN NOUVEAU SERVICE DE MOBILITE POUR FACILITER VOS DEPLACEMENTS

S'appuyer sur le transport solidaire et le covoiturage pour répondre aux besoins de mobilité du quotidien

Face aux enjeux de mobilité rurale, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye a opté pour le déploiement de la plateforme Atchoum.

3 raisons ont motivé la décision des élus communautaires d'adhérer à Atchoum :

- Une solution immédiate
- Une utilisation simple
- Une animation du service

Atchoum offre deux solutions de mobilité :

➤ **du covoiturage régulier courte-distance** (déplacements uniques ou réguliers, déplacements domicile-travail...)

➤ **du transport solidaire** permettant la mise en relation de conducteurs volontaires et de passagers souhaitant se déplacer à un moment précis.

Véritable appel à la citoyenneté, Atchoum est également un outil de développement social, facilitant la reconnexion des liens en zone rurale.

Témoignage de Karine, chauffeur volontaire Atchoum

« Mise en relation facile, personne transportée sympathique et inscription en ligne accessible.

Moment convivial à la clé et paiement de la course rapide. A refaire, sans hésiter ! »

Témoignage d'une passagère, rochechalisienne - retraitée

« Avec Atchoum, j'ai retrouvé mon autonomie et je peux me déplacer à ma guise. J'ai commandé 4 carnets de mobilité pour pouvoir réaliser d'autres trajets et je remercie les chauffeurs bénévoles pour leur disponibilité et leur gentillesse ! ».

Comment s'inscrire ?

Atchoum facilite la mise en relation entre passagers et conducteurs grâce à son concept de plateforme de mobilité. Comme toute solution de covoiturage, Atchoum propose une plateforme web pour la demande et la proposition de trajets, accessible via un ordinateur ou un téléphone portable.

Spécialement conçu pour les territoires ruraux, Atchoum propose également un centre d'appel permettant à toute personne ayant uniquement accès à une ligne de téléphone fixe, de proposer et demander ses trajets.



Comment régler le déplacement ?

Aucun échange d'argent n'intervient dans la voiture. Tout est réglé au moment de la réservation de la course.

Comme tout service de **covoiturage**, le conducteur est indemnisé par son passager en fonction de la distance du trajet sur une base de 0,11 € du km.

Dans le cas du **transport solidaire**, l'indemnisation est plus importante étant donnée le détour volontaire réalisé par le conducteur sur une base de 0,35 € du km.



Le règlement est effectué en ligne ou via le centre d'appel, les utilisateurs peuvent utiliser leur carte bancaire pour indemniser leur conducteur.

Quand le paiement par Carte Bancaire n'est pas possible ou pas souhaité, le ticket mobilité est une solution de paiement proposée par Atchoum.



BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?

Atchoum

0 806 110 444

coût d'un appel local, service d'appel gratuit

Les tickets, disponibles auprès de France Services, sont vendus par carnet de 10 au tarif de 12,50 €.

Pour les commander et les retirer, il suffit d'appeler votre conseillère **France Services au 05 53 91 64 08**.

Le paiement est effectué en espèces lors du retrait des tickets à France Services (St Aulaye) ou à la communauté de communes (La Roche-Chalais).

POINT JEUNES DU PAYS DE ST AULAYE

Développer un espace pour les jeunes pensé par les jeunes

Le Point Jeunes vise à mobiliser les jeunes en tant qu'acteurs du territoire.

La convention territoriale globale (CTG) signée entre la CAF et la communauté de communes du Pays de St Aulaye vise, sur le volet jeunesse, à rompre les formes d'isolement des jeunes du territoire autour de 3 objectifs :

- Favoriser la participation des jeunes dans la mise en place de projets
- Valoriser les activités du Point Jeunes sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes.

Sur l'objectif de participation des jeunes, la mobilisation des ados a permis la réalisation d'un projet de séjour ski au Lioran du 26 février au 1er mars 2024 avec :

- des activités de collecte de fonds : Un partenariat a été initié avec le club de Pétanque pour l'organisation d'un tournoi tout public à St Aulaye.

Les jeunes ont participé à la recherche de lots (prospection auprès des commerçants de l'ensemble du territoire intercommunal), à la mise en place du tournoi, au suivi des résultats au rangement et à la remise en état du site à l'issue de la manifestation.

Un stand de ventes de pâtisseries, confectionnées par les jeunes, a été aménagé et tenu par les jeunes sur le marché de Noël. Près de 1 200 € ont ainsi été collectés.

- la préparation logistique du séjour
- la réalisation d'un support de communication et la présentation du projet aux familles
- l'élaboration participative du règlement de vie du séjour.



Les activités initiées pendant les vacances de printemps ont visé à encourager l'ouverture des ados avec :

- l'organisation de rencontres inter Point Jeunes
- une rencontre Olympiades en lien avec le passage de la flamme à St Aulaye
- une sortie à Bordeaux au stade Chaban-Delmas pour le match de rugby Bordeaux Bègles / Clermont Auvergne.

L'organisation des Olympiades a permis au PAJ d'obtenir des places pour la participation des ados aux JO sur le match de football féminin Nigéria / Brésil, le 25 juillet, au stade Matmut Atlantique de Bordeaux.

Le Point Jeunes accueille les ados les mercredis après-midis dès la sortie du collège, à partir de 12h jusqu'à 18h, et pendant les vacances.

Des activités, des sorties et des séjours sont programmés par l'équipe d'animation avec les jeunes.

Le prix de l'adhésion est de 10 € par an pour les jeunes du territoire. L'adhésion offre l'accès à l'ensemble des activités. La tarification des sorties est fixée en fonction des ressources des familles.



Victor LEPRETRE assure depuis le 1er septembre 2023 la coordination des activités jeunesse et l'animation du Point Jeunes aux côtés de Sandrine GRATADE-MARTY.

Concernant l'objectif de valorisation des activités du Point jeunes, l'acquisition d'un minibus en 2023 grâce au soutien financier de la CAF et de l'Union Européenne (LEADER) a permis l'ancrage de l'action jeunesse sur tout le territoire. Les collégiens ont accès aux activités du mercredi du Point Jeunes, situé à proximité du collège. Le minibus permet l'acheminement des ados vers leur commune à la fin des activités du Point Jeunes et facilite l'organisation de sorties pendant les vacances. La fréquentation de l'espace est en augmentation depuis la rentrée de septembre 2023.

Sur l'objectif d'insertion professionnelle, l'expérimentation d'un service de transport orienté sur l'insertion professionnelle avec le centre social de Chalais est reconduite en 2024. Ce service permet aux jeunes sans moyen de locomotion (absence de véhicule, véhicule en panne,) de se rendre sur leur lieu de travail ou sur leur lieu de formation ou bien d'effectuer toutes les démarches administratives auprès de France Travail.

Pour contacter le Point Jeunes : 05 53 91 32 34
enfance-jeunesse@cc-paysdesaintaulaye.fr

Le programme d'activités est accessible sur les réseaux sociaux du PAJ (facebook, instagram).

La communauté de communes consacre chaque année

La rénovation énergétique et la mise aux normes des bâtiments scolaires engagées par la Communauté de Communes se poursuit.

LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

A l'école maternelle de La Roche-Chalais, en complément des changements des ouvertures simple vitrage en double vitrage, le programme de rénovation énergétique a inclus l'isolation par l'intérieur des murs de la classe de grande section et du réfectoire.

Un nouveau portail à l'entrée de l'école avec ouverture électrique et un portillon donnant sur le gymnase ont été installés.

Sur le site du restaurant scolaire de St Aulaye, l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement des chauffages gaz vétustes a été couplée d'une isolation des murs par l'intérieur. Les travaux de peinture sur les plaques de plâtre posées en avril dernier seront réalisés pendant les vacances d'été.

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS

Les travaux de restructuration des blocs sanitaires de l'école élémentaire de St Aulaye seront réalisés cet été pour la réception des nouveaux équipements à la rentrée de septembre.

L'état de vétusté des sanitaires -fissuration des murs, vétusté des portes, dégradation des équipements- nécessite une réfection globale des blocs. L'opération comprend ainsi la démolition et l'enlèvement des équipements, la réalisation des 3 blocs filles / garçons / adultes avec l'isolation du plafond et des murs, la pose de menuiseries bois intérieures, la réfection de l'électricité, de la plomberie, du carrelage, de la faïence et de la peinture.



La révision du système d'alarme des Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) avec l'installation d'un dispositif de sonnerie, concernera dans un premier temps d'expérimentation les écoles de St Aulaye.

A l'école élémentaire de La Roche-Chalais, le mur d'enceinte de la cour de récréation a été reconstruit sur les pans fortement dégradés en vue d'une sécurisation de l'aire de jeux.

A l'école maternelle de St-Aulaye, le couloir desservant les classes de moyenne et grande section a été repeint. Le prochain chantier de peinture portera sur la classe de moyenne section.

Réduction des déchets

L'instauration de tarifications incitatives sur la collecte et le traitement déchets nécessite la mise en place d'équipements et de mesures pour la baisse de l'usage des papiers mains et autres consommables non valorisés sur l'ensemble des écoles.

Après l'installation de points d'apport volontaire sur les sites de St Aulaye et de St Privat par le SMD3, des bornes seront également mises en service à La Roche-Chalais par le SMICVAL, avec une nouvelle organisation pour les écoles effective dès la rentrée de septembre.

Le site du Point Jeunes de St Aulaye sera entièrement clôturé en vue de l'organisation d'activités extérieures sur les espaces verts de la structure en toute sécurité. L'opération, votée par le conseil communautaire, consiste en l'installation d'un grillage et d'un portillon d'accès en façade avant du bâtiment, la pose d'un portail à l'arrière du local donnant sur l'accès à l'école élémentaire. Un escalier sera également installé pour l'accès direct de la terrasse du bâtiment aux espaces verts.

Les travaux de rénovation énergétique cibleront l'école et la cantine de St-Privat-en-Périgord avec l'isolation du plafond et des murs, ainsi que le changement des ouvertures peu performantes. Le local de rangement du matériel de sport sera également isolé contre les infiltrations d'eau. **Sur l'ensemble des écoles, les néons seront intégralement remplacés par des blocs led, moins consommateurs d'énergie.**

Le sol de la salle de motricité de l'école maternelle de la Roche-Chalais sera entièrement rénové lors des vacances d'été avec le remplacement des dalles sur une superficie de 161m². Le retrait du revêtement usagé et la pose des nouvelles dalles seront réalisés par les agents de la communauté de communes.

PERISCOLAIRES

plus de 1 million d'euros aux services scolaires et périscolaires.

La communauté de communes dispose de la compétence scolaire et périscolaire. Elle a notamment en charge :

- l'aménagement et le fonctionnement des bâtiments scolaires
- la gestion du service scolaire
- la gestion des accueils périscolaires scolaires du matin, du midi et du soir.

Les centres de loisirs du mercredi sont gérés par les communes de La Roche-Chalais et de St Aulaye-Puymangou.

LES SERVICES PERISCOLAIRES

Le service de la pause méridienne inclut la surveillance des enfants et la restauration. La participation financière des familles au service périscolaire de la pause méridienne couvre environ 32 % des frais de fonctionnement du service. La fourniture du repas représente 27 % du prix de revient du service. Les frais de personnel (préparation des repas et des réfectoires, service, surveillance, vaisselle et nettoyage) représente le premier poste de dépenses.

Les élus communautaires ont décidé de ne pas appliquer de hausse des tarifs du service pour l'année scolaire 2024/2025.

Initiation au tennis

Le Tennis Club de La Roche-Chalais a organisé, sur les mois de mai et juin, des séances d'initiation au tennis sur le temps de la pause méridienne. Ces séances, animées par un éducateur certifié de l'association, a ciblé les élèves de grande section répartis en 2 groupes d'une dizaine d'enfants. Le Tennis Club met en œuvre ces séances gratuitement pour permettre à tous les enfants des classes de grande section de découvrir la pratique sportive du tennis.



Les accueils périscolaires du matin et du soir sont organisés sur chaque site des écoles publiques (La Roche-Chalais, St Aulaye-Puymangou, St-Privat-en-Périgord).

Ces accueils sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et encadrés par des animateurs diplômés.

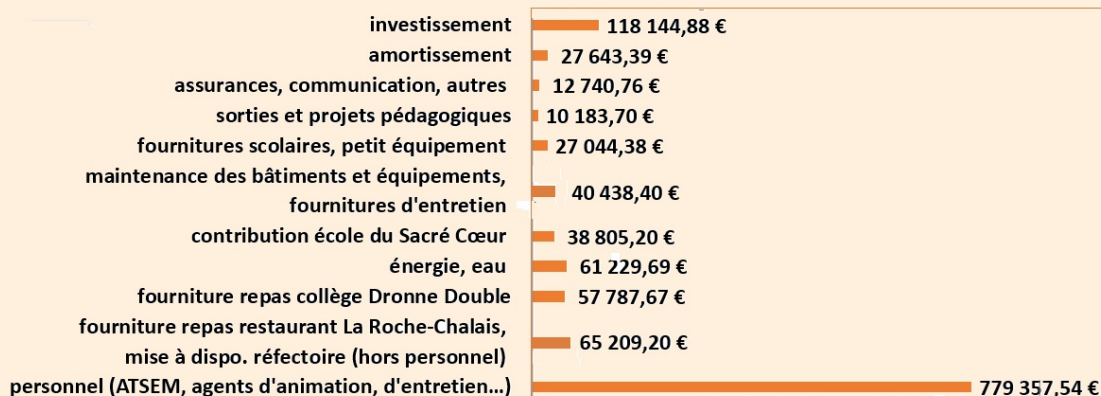
La facturation du service est établie sur la base d'un forfait mensuel dont le montant varie suivant le quotient familial. Les familles ont également la possibilité de confier leur(s) enfant(s) occasionnellement.

Comme pour le service du midi, les élus communautaires ont voté le maintien des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025.



LA REPARTITION DES DEPENSES DES ECOLES ET DES SERVICES PERISCOLAIRES

Répartition des dépenses de l'année 2023 (1 238 585 €)



La Roche-Chalais

Ecole maternelle - tél : 05 53 91 44 15 - ce.0241028m@ac-bordeaux.fr
Ecole élémentaire - tél : 05 53 91 32 11 - E.elem.larochechalais@ac-bordeaux.fr

Saint Aulaye-Puymangou

Ecole maternelle - tél : 05 53 90 81 54 - ce.0240902a@ac-bordeaux.fr
Ecole élémentaire - tél : 05 53 90 80 44 - E.netlbertrand.staulaye@ac-bordeaux.fr

Saint-Privat-en-Périgord

Ecole primaire - tél : 05 53 91 23 07 - E.stprivatdespres@ac-bordeaux.fr

PROGRAMMATION ESTIVALE DE L'OFFICE

Le Périgord Inattendu : déclinaison de la communication et des

Randonnées pédestres, à vélo ou en canoë, visites guidées ou libres, animations sportives, culturelles ou de loisirs : des activités pour tous et tout au long de l'été

Randonnées Barker Périgord Inattendu, 23 juin

Pour sa 2ème édition, la manifestation " Barker Périgord Vert" devient "Barker Périgord Inattendu".

Au programme de cette rencontre sportive organisée par l'office de tourisme en partenariat avec l'association March'Double :

- **2 randonnées pédestres le matin** : 1 boucle famille autour de l'étang de la Jemaye, 1 randonnée au départ de la plage de St Aulaye vers l'étang de la Jemaye (13,5 km),
- **2 boucles vélo le matin** : 1 boucle famille autour de l'étang de la Jemaye, 1 boucle de 100 km au départ de l'étang de la Jemaye
- **des parcours canoë sur l'étang de la Jemaye**, l'après-midi.



Tour du Limousin – cyclo pro

St-Aulaye, ville départ de l'étape St Aulaye-Terrasson du 14 août. Le départ sera précédé d'un tour de chauffe sur l'ensemble des communes du territoire.



Été Actif du 15 juillet au 22 août

Deux nouvelles animations "Initiation aux arts du cirque" et "Escape Game famille" sont proposées dans le cadre de l'Été Actif, organisé en partenariat avec le Département de la Dordogne. Les animations de l'Été Actif se déroulent sur différents sites du territoire :

- Initiation aux arts du cirque au Parc des Doublorigènes de St-Vincent-Jalmoutiers (15 et 29 juillet pour les 3-6 ans, 18 et 22 juillet pour les 7-15 ans)
- Escape game famille au Temple de La Roche-Chalais (13 et 22 août, séance 3-6 ans et séance 7 ans et +)
- Tir à l'arc sur cible au sentier botanique de La Roche-Chalais (22 juillet et 5 août)
- Baptême de plongée à la piscine de La Roche-Chalais (17 juillet)
- Canoë nocturne à la base canoë de Parcou (24 et 31 juillet, 7 et 21 août)
- Paddle à la halte nautique de La Roche-Chalais (19 juillet et 9 août).

Inscription auprès de l'office de tourisme

Visites patrimoniales guidées du 11 juillet au 15 août

Les visites de la Bastide de St Aulaye

tous les jeudis matins du 11 juillet au 15 août
Point de départ devant l'office de tourisme à 10h00 pour une visite guidée de près de 2 heures - *gratuit*

Les visites commentées

- **La Roche-Chalais**, 19 juillet et 9 août
RDV à la terrasse à 10h00 - *gratuit et sans inscription*

- **St Privat-en-Périgord**, 26 juillet et 16 août
RDV devant l'Eglise de St-Privat à 10h00 - *gratuit et sans inscription*

Et prochainement, l'application départementale DORIE vous permettra de visiter la Roche-Chalais avec votre smartphone pour une découverte du patrimoine invisible.

Visites de fermes du 16 juillet au 20 août

Découvrir l'activité des producteurs du territoire

A St-Aulaye : Apisphère (apiculture et vente de produits dérivés à basse de miel), Histoire de cep (viticulture bio)
A La Roche-Chalais : la ferme ovine de Magalie CHEVALIER

(IGP du Périgord), la ferme ovine et caprine de Victor Eyenbosch (bio) avec une animation autour de laine par Stéphanie MARTIN (artisane lainière à St-Aulaye)
A Parcou-Chenaud : la Châtaigneraie "l'Île Feydeau" (bio), le Jardin Maraîcher (bio), la ferme ovine et bovine du Reclaud
A Servanches : Découverte de la culture du Houblon et de la fabrication de la Bière de la Double "Dobla" (bio)

Mercredis récréatifs du 17 juillet au 14 août

Les ateliers de découverte des 6-10 ans, animés par l'office de tourisme, associent cet été Pastel en Périgord, Nos petits ateliers de La Roche-Chalais et la commune de St-Privat-en-Périgord.

Office de tourisme du Pays de St Aulaye
05 53 90 63 74 - tourisme.staulaye@gmail.com
www.tourisme-saintaulaye.fr

DE TOURISME INTERCOMMUNAL

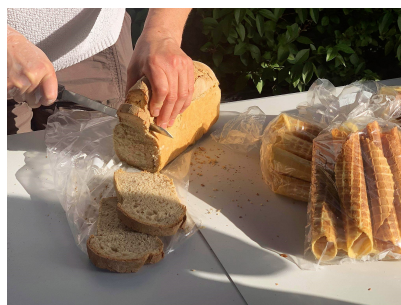
animations touristiques aux couleurs de la marque de territoire

Les nouveaux supports de communication déployés par l'office du tourisme



La Route des Arts et de la Gourmandise

Le projet « La Route des Arts et de la Gourmandise » a été initié en 2022 avec la conception d'un set de table consacré aux producteurs locaux ouverts à la visite et sa diffusion auprès des restaurateurs et chambres d'hôtes du territoire. La 2ème phase du projet porte sur la définition d'une signalétique « Producteurs » et « Artistes/artisans d'art » ainsi que l'installation de panneaux de guidage en ouverture de la saison touristique.



Label "Dordogne en Famille"

3 sites sont répertoriés "Dordogne en famille" :

- L'accrobranche de St-Aulaye (Double Accro)
- Le Parc des Doublorigènes de St-Vincent-Jalmoutiers
- Les sorties trottinettes électriques proposées par Gilson RODRIGUE à St Antoine-Cumond (**Nouveau**)

Ce dispositif départemental permet une communication ciblée du CDT 24 (Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne) et des offres avantageuses pour les familles.

Les guides "Périgord Inattendu"

Une collection de 5 guides édités en partenariat avec le Périgord Ribéracois :

- Le magazine touristique "Les explorateurs du territoire"
- Le guide des hébergeurs "Les explorateurs du repos"
- Le guide des producteurs "Les explorateurs de saveurs"
- Le guide des restaurants "Les explorateurs de goûts"
- Le guide des randonnées.



Evaluer nos pratiques, adapter nos produits et nos services

Accompagnement aux Changements des Territoires Touristiques (ACTT)

La candidature conjointe des Offices de Tourisme du Périgord Ribéracois et du Pays de St Aulaye au dispositif ACTT développé par la Région Nouvelle-Aquitaine a été retenue. Ce dispositif vise à accompagner les territoires-acteurs publics et privés de la filière touristique- vers un tourisme écoresponsable.



Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI)

Pour une évolution de l'accueil et de l'information touristique suivant les caractéristiques du territoire et les nouveaux usages de la clientèle touristique, l'office va s'appuyer sur l'expertise de la MONA (Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine) pour repenser son dispositif et élaborer un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information.

Etude de développement du Village Vacances de St-Vincent-Jalmoutiers

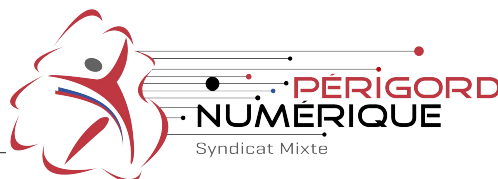
La communauté de communes a fait appel au cabinet spécialisé Alliances pour cette étude qui vise à faire le point sur le potentiel du village vacances, examiner différents scénarios de développement et, suivant le scénario retenu, élaborer une approche financière du projet.

Village vacances "le Petit Moucaud"
tél. : 06 37 87 37 64
vacances.jalmoutiers@orange.fr
www.vacancespaysdestaulaye.fr

LA FIBRE OPTIQUE EST LA !

Le calendrier de déploiement de la fibre optique sur le territoire est tenu.

Les modalités d'accès à la fibre optique ont été précisées lors de la réunion publique organisée par Périgord Numérique le 14 mai, à St Aulaye.



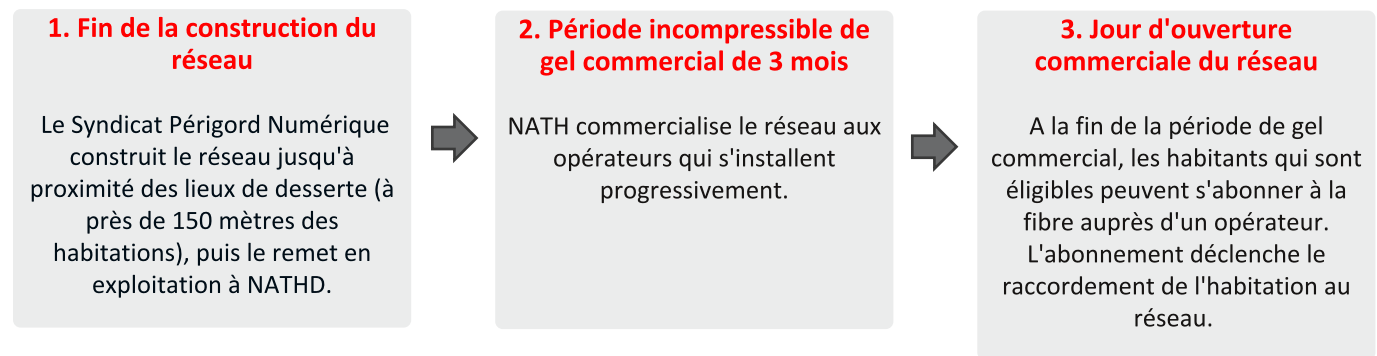
Sur les 4 788 prises programmées sur le territoire de la communauté de communes du Pays de St Aulaye pour la connexion des foyers et des entreprises à la fibre optique :

- 2 363 prises étaient ouvertes début mai.
- 1 906 prises supplémentaires ouvriront entre le 20 mai et le 23 juillet.
- Les 519 restantes ouvriront sur le 2ème semestre 2024.

Le montant de la participation financière de la communauté de communes, membre du Syndicat Mixte Périgord Numérique, aux travaux de la fibre s'est élevé à 55 346 € en 2023.



Les étapes de la fin de la construction du réseau à la commercialisation :



Ai-je accès à la fibre ? Le parcours usager

- 1 ÉLIGIBILITÉ A LA FIBRE SUR LE RÉSEAU**
Je teste mon éligibilité à la fibre sur le réseau avec mon adresse postale

Si je suis éligible à la fibre sur le réseau
ABONNEMENT AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR
Je choisis un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et je teste mon éligibilité à ses services.

Si je suis éligible aux services de l'opérateur
Je souscris un contrat d'abonnement, ce qui déclenche mon raccordement.
- 2**
- 3 RACCORDEMENT**
Une fois que je suis abonné à la fibre, mon opérateur me propose un rendez-vous de raccordement. Un technicien viendra à domicile me raccorder au réseau public fibre environ 1 mois après mon abonnement.

Particuliers : www.nathd.fr/eligibilite
 Entreprises : www.nathd.fr/fibreentreprise



Vérifier sur le site Internet de l'opérateur



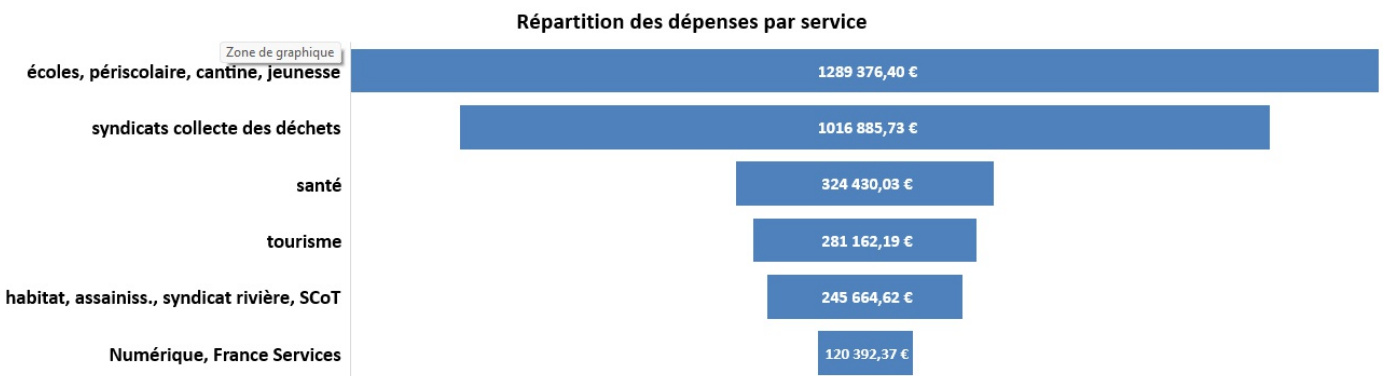
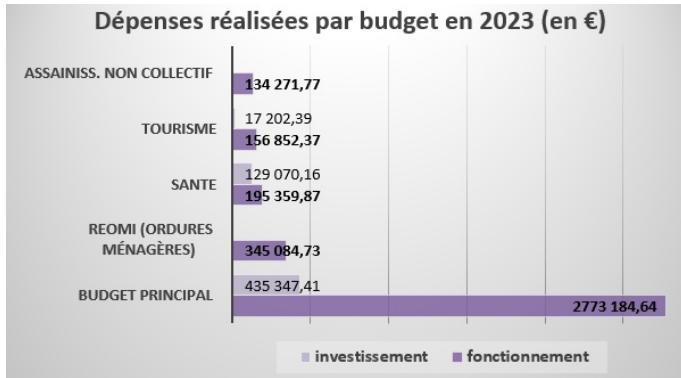
Liste des opérateurs : www.nathd.fr/operateurs



BILAN FINANCIER 2023

Communauté de Communes

4,186 millions d'euros de dépenses et 5,195 millions de recettes tous budgets confondus pour un excédent global de 1 009 018 €.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

632 381 euros de dépenses et 682 236 euros de recettes

